

## COMPTE RENDU DE LA CAMPAGNE DE PÊCHE AU CHALUT PÉLAGIQUE RÉALISÉE PAR L'« ICHTHYS » SUR LES CÔTES TUNISIENNES (27 septembre - 2 novembre 1977)

par Pierre-Yves DREMIERE

— L'exploitation des stocks de petits pélagiques est traditionnellement réalisée en Tunisie par des navires pratiquant la pêche au feu. La campagne de l'« Ichthys », dont le programme initial avait été établi dans le cadre d'un accord passé avec l'Office National des Pêches de Tunisie, avait pour but de montrer les possibilités de pêche de jour au moyen d'un chalut pélagique à grandes mailles. Les travaux devaient être effectués d'une part dans les zones habituelles de pêche au feu, d'autre part dans les secteurs actuellement peu ou pas fréquentés par les senneurs tunisiens, notamment le golfe de Gabès. C'est dans cette dernière zone que des essais préliminaires de pêche au chalut pélagique avaient déjà été effectués par la « Thalassa » du 6 novembre au 6 décembre 1976. —

### Matériel et méthodes.

Le chalut pélagique utilisé (fig. 1) a une entêtur en mailles de 4000 mm de côté (plan I.S.T.P.M., laboratoire de Boulogne-sur-Mer). Durant la campagne, aucune boule n'était fixée sur la corde de dos pour éviter tout risque d'accrochage dans les grandes mailles. La flottabilité était assurée par une aussière en polypropylène de 48 mm de diamètre amarrée sur la corde de dos (7 m de long de chaque côté du milieu du carré).

Des panneaux Portier-I.S.T.P.M. de 2 m<sup>2</sup> et 170 kg chacun ont été utilisés. Le lestage était constitué par 150 kg de chaînes placés 3 m en avant de chaque pointe d'aile inférieure du chalut. Les bras employés étaient en câble d'acier, d'une longueur de 50 m (fig. 2).

La prospection au sondeur a été effectuée sur l'ensemble des côtes tunisiennes, de Tabarca à Gabès, et essentiellement de jour (fig. 3).

Les traicts de chalut n'ont été réalisés que dans les zones riches en concentrations suffisamment denses. La vitesse de chalutage a toujours été comprise entre 3 et 4 nœuds.

Toutes les détections ayant été rencontrées à proximité du fond, le filage pratiqué (en moyenne 5 fois la sonde) a permis de positionner le filet au niveau voulu, sa ralingue inférieure passant très près du fond ou carrément sur le fond lorsque le poisson cherchait à s'échapper en passant sous cette ralingue.

### Résultats obtenus.

Sur la côte nord, la plupart des fonds rencontrés étaient accidentés et le poisson se localisait toujours au-dessus des têtes de rochers ou des ruptures de pente. Sur la côte orientale et dans le golfe de Gabès aucune détection dense n'a été rencontrée sur les routes suivies.

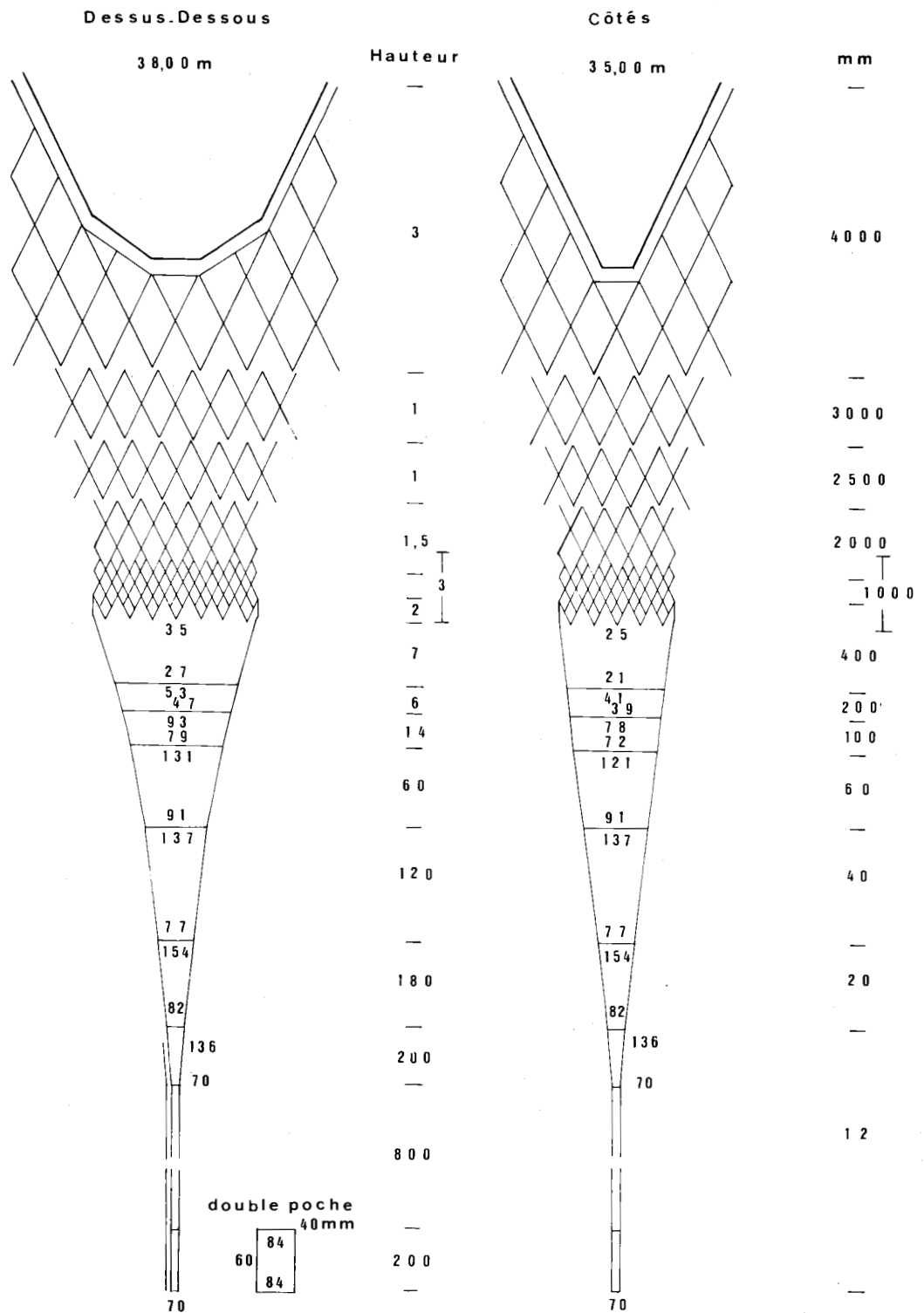


Fig. 1. — Chalut pélagique 38 m × 35 m pour un navire de 250 cv; plan I.S.T.P.M. Boulogne-sur-Mer (P 154).

Dans le golfe de Tunis, deux zones riches en concentrations denses ont été trouvées dont l'une, particulièrement favorable à la pêche, sur des fonds de 35 à 50 m.

Toutes les détections rencontrées sur les routes suivies par l'« Ichthys », à de très rares exceptions près, étaient au voisinage immédiat du fond durant la journée. Les taches les plus denses ont été observées en octobre 1977 dans le golfe de Tunis. Dans la très grande majorité des cas la hauteur (épaisseur) des bancs de poissons était inférieure à 12 m.

Le train de pêche employé s'est montré correctement équilibré. On a estimé l'écartement moyen entre les panneaux à 68 m pour un filage de 240 m au réa, longueur la plus couramment utilisée. L'incidence moyenne des funes par rapport à l'horizontale, à proximité du réa, était voisine de 11° pour le même filage.

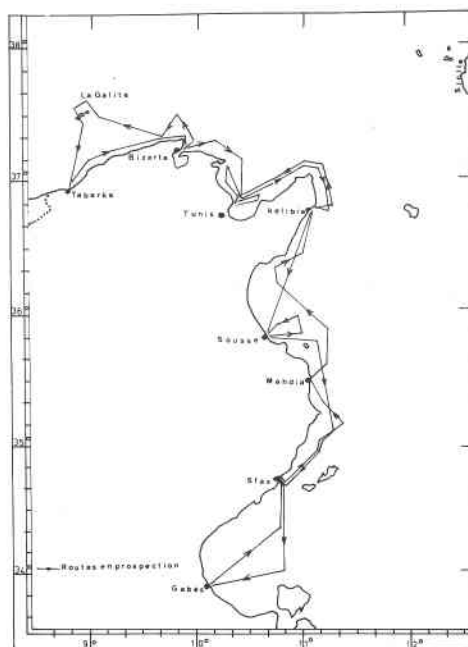
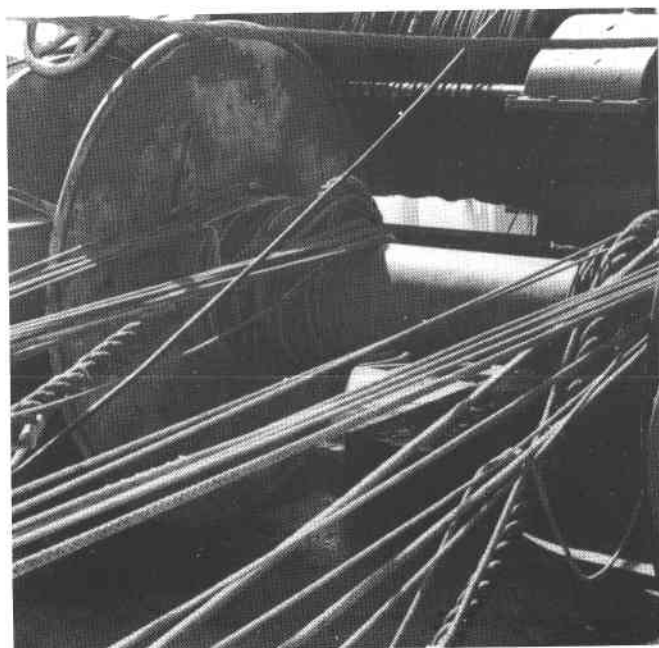


Fig. 2 et 3. — A gauche, enroulement du chalut sur le tambour de l'« Ichthys » (remarquer les grandes mailles et l'aussière assurant la flottabilité de la corde de dos). A droite, prospection acoustique : routes suivies par l'« Ichthys » le long des côtes tunisiennes durant la campagne de 1977.

Étant donné la position profonde des taches détectées les traicts de chalut pélagique ont tous été pratiqués au voisinage du fond. La composition globale des captures se présente pourtant comme suit, pour l'ensemble de la campagne :

sardines	12 750 kg	soit 97 % du total des captures		
autres pélagiques	105	''	1	''
divers	305	''	2	''

Les plus belles pêches ont été réalisées les 13 et 28 octobre et ont rapporté respectivement 2 et 2,5 t de sardines pour 1 h à 1 h 15 de chalutage (fig. 4). Le poisson pêché, notamment la sardine, a toujours présenté un très bel aspect (fig. 5).

Quelques remarques concernant le comportement du poisson peuvent être retenues.

D'une manière générale les taches détectées au sondeur vertical avaient tendance à se coller au fond avant que le chalut ne parvienne à leur niveau. A plusieurs reprises, il a même été nécessaire de poser fortement la ralingue inférieure du filet pour éviter que le poisson ne fuie par dessous. La réaction la plus courante de la sardine rencontrée était donc une fuite vers le bas.

La fuite vers le haut (ou sur le côté) n'a été constatée que rarement, de belles taches vues au sondeur vertical n'ayant pas été retrouvées au netzsonde.

En outre, les enregistrements du netzsonde ont permis d'observer, à plusieurs reprises, une fuite du poisson par l'avant du chalut. Ceci s'est toujours passé dès l'instant où la vitesse du navire diminuait en début de virage. D'après l'aspect de l'échogramme il devait s'agir de maquereaux qui, tant que la vitesse de chalutage était suffisante, stationnaient à l'intérieur du filet à quelque distance derrière le transducteur du netzsonde, leur sortie en avant se faisant toujours dans la partie supérieure du filet au moindre ralentissement du navire.

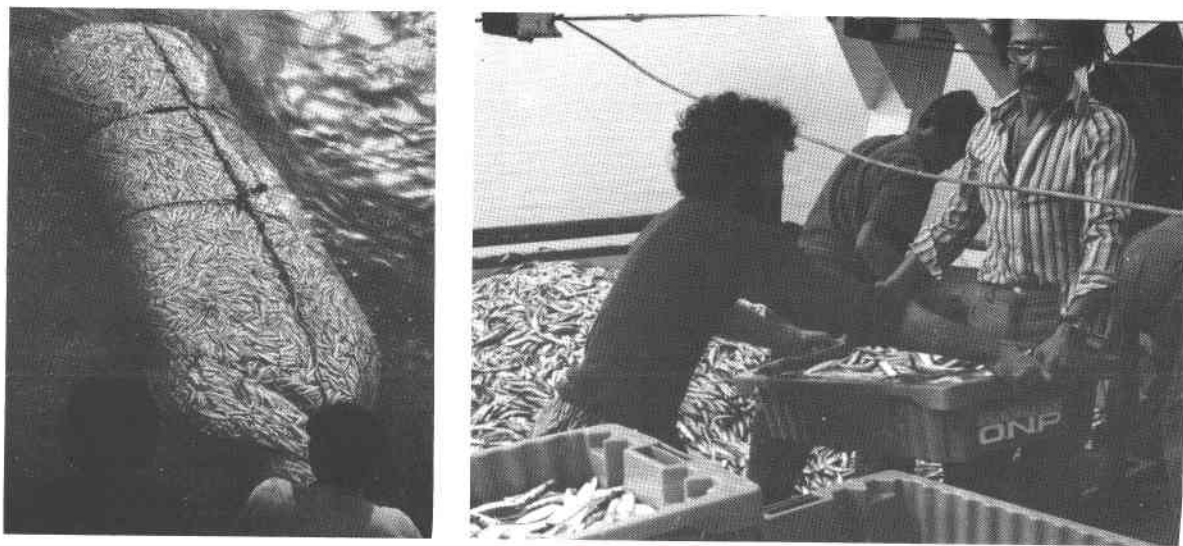


Fig. 4 et 5. — A gauche, virage du chalut de l'« Ichthys » (N 267 le 13 octobre 1977: 2 t de sardine). A droite, mensurations et manutention de la sardine sur la plage arrière de l'« Ichthys », après un traict de fond.

### **Conclusion.**

Les essais de pêche au chalut pélagique, réalisés par l'« Ichthys » en Tunisie, ont permis de démontrer que la sardine était particulièrement abondante à cette époque de l'automne dans le golfe de Tunis, où les captures ont atteint 12 t pour 13 traicts de chalut d'une durée moyenne d'une heure.

Ces résultats confirment en même temps la possibilité de pratiquer une pêche de jour, en utilisant cette technique nouvelle pour le pays, la sardine n'ayant fait l'objet, jusqu'ici, que de pêches de nuit à partir de sennes tournantes.

Les autorités tunisiennes, ainsi que les professionnels de ce pays, ont été sensibilisés par ce nouvel aspect de la pêche, qui devrait se traduire par un développement non négligeable de l'exploitation des petits pélagiques, dès que seront connues, de façon précise, l'abondance et la pérennité des stocks.